



Institut de droit de la santé

L'hôpital est aujourd'hui au centre de tous les enjeux, éthiques, juridiques, économiques et politiques des systèmes de soins. Le panorama hospitalier suisse est en profonde mutation: nouvelles règles de financement, transfert de soins stationnaires vers l'ambulatoire, concentration de la médecine spécialisée dans les hôpitaux universitaires, planification intercantonale, gestion des risques iatrogènes. En même temps, les hôpitaux suisses figurent parmi les plus gros employeurs du pays, tout en engendrant plus du tiers des coûts globaux de la santé.

A l'occasion de sa vingt-et-unième Journée de droit de la santé, l'Institut de droit de la santé invite tous les acteurs du système de santé suisse à venir participer à une réflexion sur la place de l'hôpital dans le système de soins. Plusieurs thématiques d'une brûlante actualité seront abordées, en particulier la planification hospitalière, y compris des équipements coûteux, les particularités des rapports de travail en milieu hospitalier et le statut des médecins agréés.

# 21° JOURNÉE DE DROIT DE LA SANTÉ





FACULTÉ DE DROIT

Institut de droit de la santé Secrétariat Université de Neuchâtel Avenue du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel L'HÔPITAL ENTRE DROIT, POLITIQUE ET ÉCONOMIE(S) Vendredi 5 septembre 2014

Aula de la Faculté de droit Avenue du Premier-Mars 26, Neuchâtel

www.unine.ch/ids

## L'HÔPITAL ENTRE DROIT, POLITIQUE ET ÉCONOMIE(S)

08 h 30	Accueil des participants		
Présidence Anne-Sylvie Dupont, Avocate à Lausanne, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel			
09 h 00	<b>Ouverture de la journée</b> Pascal Mahon, Vice-recteur, Université de Neuchâtel		
09 h 10	<b>Droit de la santé : les nouveautés de l'année écoulée</b> Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel		
09 h 50	Pause		
10 h 15	La planification intercantonale de la médecine hautement spécialisée Peter Suter, Président de l'Organe scientifique MHS, Berne		
10 h 45	<b>La planification hospitalière cantonale selon la LAMal</b> Guy Longchamp, Avocat à Lausanne, chargé d'enseignement, Université de Neuchâtel		
11 h 15	Table ronde : Planification hospitalière : vers un changement de paradigme ? Guy Longchamp, Luca Crivelli, Philippe Ducor, Léonard Blatti, Chef de l'office des hôpitaux et des institutions psychiatriques, Neuchâtel		
12 h 30	Repas		
Présidence Cesla Amarelle, Conseillère nationale, professeure assistante, Université de Neuchâtel			
14 h 00	Planification des équipements hospitaliers coûteux : un regard		
	<b>économico-politique</b> Luca Crivelli, Professeur d'économie de la santé, SUPSI/USI/SSPH+ Iva Bolgiani, Dpt de la santé du Tessin, Chargée d'enseignement, Université de Genève		
14 h 30	Quelques particularités des rapports de travail en milieu hospitalier Jean-Philippe Dunand, Professeur, Université de Neuchâtel		
15 h 00	<b>Médecins agréés et responsabilités</b> Philippe Ducor, Avocat à Genève, Professeur, Université de Genève		
15 h 30	<b>L'hôpital est-il toujours une institution du soin ?</b> Eric Bonvin, Prof. Dr. Méd., Directeur général de l'Hôpital du Valais, Sion		
16 h 10	<b>Conclusions</b> Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel		
16 h 15	Clôture de la journée		

### Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et actes)CHF 300.-StagiairesCHF 100.-Etudiants (sans repas)CHF 50.-

## Délai d'inscription

15 août 2014

#### Lieu

Aula de la Faculté de droit, Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

#### Renseignements

Institut de droit de la santé Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel.: 032 718 12 80

E-mail: messagerie.ids@unine.ch

http://www.unine.ch/ids

#### Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par E-mail, poste ou sur www.publications-droit.ch

Je prendrai part à la 21° Journée de droit de la santé du 5 septembre 2014 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé			
Etudiant/e (prière de joindre une cop	oie de la carte)	Stagiaire	
Je prendrai part au repas: OUI	NON		
Nom, Prénom:			
Profession:			
Adresse:			
Code postal et localité :			
Tél. professionnel :	Fax:		
E-mail:	Signature:		